



S.A.M.U.

Soins des arbres en milieu urbain



EXPERTISE PHYTOSANITAIRE D'UN CÈDRE

15 AVENUE CARNOT, HOUILLES

Table des matières

CONTEXTE.....	2
DENDROMETRIE	3
RESULTATS DE L'ETUDE	4
<i>Défauts physiologiques</i>	4
<i>Défauts mécaniques</i>	5
<i>Synthèse</i>	7
MAINTIEN DU CEDRE PENDANT ET APRES LES TRAVAUX	7

Contexte

La ville de Houilles s'est portée acquéreuse d'une propriété privée située au 15 Avenue Carnot. En vue d'aménager cet endroit, il nous a été demandé de procéder à une expertise phytosanitaire d'un cèdre du Liban (*Cedrus libani*) présent sur la parcelle. Ceci dans le but de savoir s'il peut être préservé ou si un abattage est nécessaire.



Photo 1 : Situation du Cèdre au 15 avenue Carnot, Houilles.

Ce diagnostic visuel et approfondi a été effectué le mardi 24 novembre 2020 par Pierre-Louis BAUSSON (Technicien Arboricole S.A.M.U.).

Avertissement et Limite de l'Expertise

L'arbre est un être vivant en constante évolution, il est soumis à de multiples interactions avec d'autres organismes et parasites vivants, et interagi avec son environnement extérieur.

Il est important de rappeler qu'une expertise est une photographie à un instant donné de l'état biomécanique et sanitaire de l'arbre. Il ne saurait être valable au-delà d'une certaine durée car comme tout organisme vivant, l'arbre va évoluer, influant sur les symptômes constatés. Les arbres sont susceptibles de subir des agressions extérieures (facteurs abiotiques et biotiques) venant changer la teneur du diagnostic actuel et pouvant le rendre caduc.

L'arbre présente en général une inertie dans sa réponse à un stress ou une blessure. Les conséquences peuvent se manifester au bout de quelques mois, souvent de plusieurs années.

Les informations du présent diagnostic ont une durée de validité limitée à deux ans

Dendrométrie

Le sujet de l'étude est un cèdre du Liban (*Cedrus libani*).

Hauteur : Environ 15 mètres. Du fait de sa position dans le jardin, de la présence d'autres végétaux, du mur d'enceinte et de la maison, il n'a pas été possible de mesurer précisément sa hauteur.

Hauteur du tronc : 4,5 mètres

Circonférence à 1m30 : 307 centimètres

Diamètre du houppier : 17 mètres

Âge physiologique : Adulte

Ce sujet à une morphologie inhabituelle pour un cèdre. En effet, il présente un tronc droit et régulier d'environ 4,5 mètres qui se sépare brusquement en plusieurs charpentières :



Photo 2 : Morphologie inhabituelle pour un cèdre

Il n'est pas possible de déterminer avec exactitude l'âge de cet arbre. Cependant, il est bien visible sur des photos aériennes de 1963, ce qui montre qu'il est âgé au moins de 60 ans.



Photo 3 : Photographie aérienne de 1963 montrant le cèdre.

Résultats de l'étude

Défauts physiologiques

Cet arbre ne présente pas de défauts physiologiques majeurs. Les pousses annuelles sont normales, il n'a pas de dépérissement en cime ni de transparence anormale du houppier. Les bourrelets de recouvrement des plaies sont également bien formés et réguliers.



Photo 4 : Bourrelets cicatriciels réguliers

Défauts mécaniques

Nous avons relevé quelques défauts mécaniques mais sans gravité. Le martelage du tronc et du collet n'a pas mis en évidence de cavités internes.

Le cèdre est une essence d'arbres qui casse beaucoup. Cela est dû à la forme des charpentières, en coude, ainsi que du houppier en « plateau ». Les coudes font perdre de l'élasticité face au vent ce qui engendre plus de casse. En période hivernale, les plateaux formés par le houppier sont plus facilement recouverts de neige. Le poids formé par les couches de neiges multiplie le risque des casses de houppier.

Ce cèdre a perdu plusieurs branches, plus ou moins importantes. Des stigmates sont toujours visibles, notamment sur une charpentièrè :



Photo 5 : Plaie importante résultant de l'arrachage d'une branche

Il présente également des plaies de tailles récentes. Ces tailles ont été réalisées après la casse de plusieurs branches dans le houppier. Les différentes plaies que l'on trouve sur cet arbre sont dans un bon état. Elles n'arborent pas de pourritures, ni d'atteinte par des agents pathogènes de types champignons ou insectes lignivores.

Ce cèdre est également légèrement penché vers la route ainsi que vers l'entrée de la parcelle. Il n'est pas possible de savoir de quand date cette inclinaison. Le sol est relevé au pied de l'arbre. Cela peut être dû à une inclinaison brusque à la suite d'une tempête ou bien à un aménagement de la cour, ou un arbre planté trop haut. S'il s'agit d'une inclinaison, cela s'est fait il y a plusieurs années. En effet, il n'y a pas de fissure entre le collet de l'arbre et la terre.



Photo 6 : Légère inclinaison du cèdre.



Photo 7 : Il n'y a pas de fissures au collet. L'inclinaison a eu lieu il y a plusieurs années.

Nous avons également relevé la présence de coulées de sèves récentes sur le tronc. Nous n'avons pas vu de fissures qui pourraient expliquer ce phénomène. Il est hautement probable que ces écoulements proviennent de plaies dans le houppier.



Photo 8 : écoulements de sève sur le tronc du cèdre

Synthèse

Ce cèdre présente de légers défauts mécaniques et n'a pas de défauts physiologiques. Il peut être conservé malgré les travaux prévus, en mettant en place des procédures de sauvegardes et de protections.

Maintien du cèdre pendant et après les travaux

Cet arbre étant implanté depuis longtemps dans cette propriété privée, il est important de procéder à des mesures permettant de maintenir au maximum son intégrité mécanique et physiologique.

Ainsi, il faut éviter le passage des engins de chantier à proximité de l'arbre pour éviter :

- Les chocs violents avec le tronc qui peuvent entraîner des blessures ou la mort du sujet ébranlé

- La casse et l'arrachage de branches dans le houppier
- Le tassement racinaire
- ...

Afin d'éviter ces désagréments, il est nécessaire d'interdire le passage des engins par la mise en place d'une zone protégée la plus grande possible. La pose de tuyau de chantier autour du tronc n'est pas suffisante car elle n'empêche pas l'évolution et la circulation d'engins de chantier sous le houppier.

Le tassement racinaire est un facteur important à prendre en compte lors de travaux. Le passage répété d'engins de chantiers, mais aussi de personnel à pied ou encore le stockage des matériaux de chantier sous le houppier des arbres entraîne un tassement du sol. Le système racinaire de l'arbre est ainsi « étouffé ». La nutrition minérale et hydrique ne peut plus se faire normalement ce qui peut engendrer la mort de l'arbre.

De la même manière, il faut éviter les terrassements sous le houppier de l'arbre. Ces opérations entraînent la coupe voire l'arrachage des racines. Les racines ne cicatrisent pas, contrairement aux organes aériens des arbres. Toute atteinte au système racinaire a un effet néfaste non réversible. L'ancrage de l'arbre est touché et il y a un risque d'infection par un champignon lignivore.

Afin de remédier à ce problème, il existe des techniques de terrassements par aspiration. Cela permet de sauvegarder le système racinaire de l'arbre tout en permettant les aménagements paysagers.

Enfin, toute coupe des racines doit être évitée. Les racines de plus de 10 centimètres de diamètre ne doivent pas être coupées. La coupe doit être nette. Une désinfection à l'alcool doit être effectuée immédiatement après la coupe.

Si l'aménagement de la propriété fait l'objet d'un marché public, il peut être intéressant de mettre ces mesures dans le CCTP, ainsi que le barème de l'arbre. Cela permet la mise en place de mesures compensatoires dans le cas de dégâts importants sur les systèmes racinaires et aériens de l'arbre. De plus, les entreprises prendront plus de dispositions pour la protection de l'arbre que dans le cas inverse.

Versailles, le 30 novembre 2020